

Demande d'autorisation d'absence

*A transmettre par la voie hiérarchique **15 jours avant** la date de l'absence sollicitée,
sauf situation urgente.*

L'enseignant	
NOM :	PRENOM :
Niveau de classe :	
Ecole	Commune :
<input type="checkbox"/> Temps complet	<input type="checkbox"/> Directeur(trice)
<input type="checkbox"/> Temps partiel	<input type="checkbox"/> Adjoint
	<input type="checkbox"/> Adjoint(e) spécialisé(e)
	<input type="checkbox"/> Remplaçant(e) Brigade
	<input type="checkbox"/> Remplaçant(e) ZIL
	<input type="checkbox"/> Psychologue scolaire

Absence
<input type="checkbox"/> Garde d'enfant malade
<input type="checkbox"/> Autres <u>De droit</u> : travaux assemblée publique électorale - jury de cour d'assise - examens médicaux obligatoires -
<u>Facultatifs</u> : Mariage - PACS - décès conjoint, pacsé, père, mère, enfant - maladie très grave du conjoint, enfant, père, mère - préparation concours de recrutement - sélection par une fédération à des épreuves sportives - examens médicaux - fonctions publiques électives non syndicales -
Durée de l'absence : du au
Motif détaillé de la demande (<i>joindre un justificatif ou un courrier</i>)
.....
<i>Date</i>
<i>signature</i>

Cadre réservé au directeur de l'école
Répartition possible dans d'autres classes <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Organisation prévue pour le remplacement :
.....
<i>Date</i>
<i>signature</i>

Cadre réservé à l'inspecteur de l'éducation nationale	
<input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avec traitement	Avis motivé de l'inspecteur de l'éducation nationale:
<input type="checkbox"/> Sans traitement
<input type="checkbox"/> Avis défavorable
	Date
	<i>signature</i>

Cadre réservé à l'inspecteur d'académie, DASEN	
<input type="checkbox"/> Autorisation accordée <input type="checkbox"/> Avec traitement	Le directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Hautes-Alpes
<input type="checkbox"/> Sans traitement	
<input type="checkbox"/> Autorisation refusée	
A Gap, le	Philippe MAHEU

Remarque : Une autorisation d'absence accordée **sans traitement** implique une interruption de carrière.